



Appel à candidature

Pour une expérimentation

*des plans de gestion de la sécurité
sanitaire des eaux (PGSSE)*

Un PGSSE est une démarche prônée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et qui a pour objectif principal d'améliorer la sécurité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine par la mise en place de mesures préventives et curatives par les Personnes Responsables de la Production-Distribution d'Eau (PRPDE).

Objectif de l'expérimentation : Engager et suivre 10 exploitants de réseaux d'eau destinée à la consommation humaine dans une démarche PGSSE en Grand Est.

Vous souhaitez être une collectivité pionnière des PGSSE en Grand Est ? Rejoignez l'expérimentation du PRSE3 et partagez votre expérience.

Dépôt des dossiers

Jusqu'au 16 septembre 2019





Qu'est-ce qu'un PGSSE ?

Cette démarche d'assurance-qualité basée sur les principes de l'amélioration continue consiste notamment à :

- Identifier et quantifier les dangers et les événements dangereux pouvant entraîner une contamination de l'eau ou perturber l'approvisionnement ;
- Hiérarchiser et mettre en place les actions préventives ou curatives adaptées aux différents lieux de contamination (ressource, traitement ou réseau de distribution).

Pourquoi être pionnier en Grand Est ?

Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement technique et financier (50 % de subventions par les agences de l'eau) pour le montage du projet et la réalisation du PGSSE.

Qui peut répondre à cet appel à candidature et quels sont les critères de sélection ?

Toute Personne Responsable de la Production Distribution d'Eau (PRPDE) peut déposer sa candidature :

- Collectivités territoriales,
- Exploitants privés ou publics

Les critères de sélection reposent essentiellement sur :

- Les motivations à intégrer la démarche ;
- La capacité à initier et suivre la démarche ;
- L'adéquation de la configuration des installations avec le panel régional

Le règlement complet et le dossier de candidature sont téléchargeables sur les sites internet du Plan Régional Santé Environnement Grand Est et de l'ARS Grand Est :

www.grand-est.prse.fr / www.grand-est.ars.sante.fr

Pour toutes questions relatives à l'appel à candidature, vous pouvez contacter le comité régional PGSSE :

ars-grandest-departement-environnement@ars.sante.fr

www.grand-est.ars.sante.fr
www.grand-est.prse.fr

